



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

L'assemblée générale (AG) ordinaire de *La Saint-Cyrienne* de l'année 2026 se tiendra le samedi **28 mars 2026** dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris aux Invalides. **La réunion ne pourra pas être suivie en visio-conférence. Les adhérents qui ne peuvent pas être présents sont invités à voter par correspondance ou à donner leur pouvoir s'ils souhaitent exprimer leur vote.**

Il est rappelé que tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle sont appelés et invités à participer à l'assemblée générale de l'association.

En effet, la participation d'un maximum de personnes est nécessaire pour :

- Élire les administrateurs destinés à remplacer les membres du conseil en fin de mandat ou démissionnaires ;
- Donner de la crédibilité à notre association et à son conseil d'administration ;
- Connaître et participer à la vie de votre association.

Par ailleurs, l'assemblée générale sera suivie dans l'après-midi par une réunion des secrétaires de promotion et des délégués qui permettra des échanges directs avec le président et l'équipe permanente du siège.

Programme prévisionnel

Jeudi 26 mars 2026

Dépouillement au siège de l'association du vote par correspondance et contrôle des pouvoirs.

Samedi 28 mars 2026

À partir de 9h30 : Accueil des participants à l'assemblée générale et possibilité de vote

10h00-12h00 : Assemblée générale

12h00 : Résultat du vote

12h15 : conclusions de l'AG par le président

12h30 : Réunion du conseil d'administration pour élire le bureau

Buffet avec les participants à l'AG, les délégués et les secrétaires de promotion. Une participation de 15€ est demandée aux adhérents à l'exception des secrétaires et des délégués.

À partir de **14h30 et jusqu'à 16h30**, réunion des secrétaires et des délégués.

NB : Remboursement des frais : les délégués, ne bénéficiant pas de carte de circulation militaire permettant une réduction de 75%, pourront être défrayés de leur trajet par voie ferrée. Trois possibilités s'offrent à eux :

- Ils prennent la dépense à leur compte ;
- Ils demandent à se faire rembourser contre remise du billet ou de sa photocopie (remboursement demandé auprès du délégué général) ;
- Ils abandonnent le remboursement de leurs frais pour en faire un don à *La Saint-Cyrienne*, donation éligible à une réduction d'impôts.

Candidatures au Conseil d'administration

Les statuts stipulent que le CA compte 24 membres. La situation des 5 membres en fin de leur mandat de 3 ans ainsi qu'une nouvelle candidature au CA sont présentées dans le tableau ci-dessous. **ATTENTION ! : Aucun pouvoir blanc ne sera pris en compte, le mandataire doit obligatoirement être désigné. Tous les pouvoirs doivent être adressés au siège.**

Postes à pourvoir et candidatures

Nom	Promotion	Candidature
Fin de mandat de trois ans		
Alain Aguilera	(1959-61) Lt-Colonel Jeanpierre	Ne se représente pas
Jean-Baptiste Gardes	(2001-04) Général Vanbremeersch	Ne se représente pas
Louis-Christian Jullien	(1968-70) Souvenir De Napoleon	Se représente
Marc Théry	(1969-71) Général Gilles	Se représente
Jean-Jacques Poch	(1974-77) Colonel Guemiot	Se représente
Nouveau candidat		
Geoffroy Le Bigot	(1989-92) Capitaine Hamacek	Se présente
Coopté en 2025 au poste de secrétaire du conseil d'administration		
Ludovic Garnier	(2009-12) Capitaine de Cacqueray	Régularisé après l'AG 2026

Nouvelle candidature



**Geoffroy Le Bigot
(1989-92)**

Promotion « Capitaine Hamacek »
(1989-92)

Fantassin de formation, j'ai débuté ma carrière au 16^e Groupe de Chasseurs, avec une mission d'un an au Sud-Liban (FINUL), une expérience formatrice sur un théâtre exigeant. J'ai ensuite servi au 92^e RI à Clermont-Ferrand, renforçant mes compétences en commandement.

En 1999, j'ai rejoint la Gendarmerie nationale, où j'ai commandé l'escadron 32/1 à Aubervilliers, puis la compagnie départementale de Saint-Malo. Ces postes m'ont permis de développer une expertise en gestion de crise et en management d'équipes.

En 2007, j'ai quitté le service actif pour le secteur privé, où j'ai occupé des responsabilités variées en sûreté et logistique :

- Directeur du magasin FLY à Saint-Malo,
- Responsable sûreté chez Saint-Gobain à La Défense,
- Security Manager chez Avis Budget Group,
- Directeur d'exploitation chez Transdev (Melun) et CAT LC (Gennevilliers),
- Directeur sûreté chez Deret Logistique sur une mission de manager de transition (Orléans),

Depuis mars 2025, coordinateur sûreté chez KNDS à Satory.

Engagé dans la vie associative, j'ai rejoint le conseil d'administration de Saint-Cyr Alumni (ex-ASCVIC) en 2017, occupant le poste de trésorier (2019-2020). Mon parcours, marqué par la rigueur militaire et l'adaptabilité civile, reflète mon attachement aux valeurs saint-cyriennes de solidarité et de transmission. Aujourd'hui, je mets mon expérience au service de projets exigeants, tout en contribuant au rayonnement de notre institution.

Candidatures au Conseil d'administration



Les statuts stipulent que le CA compte 24 membres. La situation des 5 membres en fin de leur mandat de 3 ans ainsi qu'une nouvelle candidature au CA sont présentées dans le tableau ci-dessous. **ATTENTION ! Aucun pouvoir blanc ne sera pris en compte, le mandataire doit obligatoirement être désigné. Tous les pouvoirs doivent être adressés au siège.**

Postes à pourvoir et candidatures

Nom	Promotion	Candidature
Fin de mandat de trois ans		
Alain Aguilera	(1959-61) Lieutenant-colonel Jeanpierre	Ne se représente pas
Jean-Baptiste Gardes	(2001-04) Général Vanbremeersch	Ne se représente pas
Louis-Christian Julien	(1968-70) Souvenir de Napoléon	Se représente
Marc Théry	(1969-71) Général Gilles	Se représente
Jean-Jacques Poch	(1974-77) Capitaine Guillemot	Se représente
Nouveaux candidats		
Geoffroy Le Bigot	(1989-92) Capitaine Hamacek	Se présente
Ghislain Gomart	(1982-85) Général de Monsabert	Se présente
Coopté en 2025 au poste de secrétaire du conseil d'administration		
Ludovic Garnier	(2009-12) Capitaine de Cacqueray	Régularisé après l'AG 2025

Nouvelle candidature (additif)



Ghislain Gomart

Promotion « Général de Monsabert » (1982-85)

Entré major à Saint-Cyr (Lettres), j'ai choisi l'ABC, servi au 4^e Régiment de Chasseurs (86-89, puis de 91-94) et au 4^e RD (89-91), participé à 3 opérations extérieures - FINUL (20^e et 32^e mandats) et guerre du Golfe (1991).

Affecté à l'EMAT/BPRH (94-96). Reçu à l'EMSST et à l'ENA, j'ai quitté la vie militaire en 1996 comme chef d'escadrons.

Nommé administrateur civil (1999), j'ai multiplié postes et fonctions : Bercy, Conseil général de Vendée, groupe logistique, Fondation Nicolas Hulot, puis cabinet ministériel de Jean-Louis Borloo (2007-10). A la demande de l'AFD, je suis intervenu en appui du projet « Maurice Ile

Durable » (2011-12). A la suite de quoi j'ai porté comme DG la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025 (2013-15) puis participé à l'installation de la Métropole du Grand Paris comme directeur du développement économique et de l'attractivité (2016-19), avant de rejoindre un cabinet de conseil en stratégie, puis la Collectivité de Corse comme DGS (22-24). Nommé inspecteur général de l'environnement et du développement durable, J'ai pris ma retraite le 1^{er} septembre 2025.

Administrateur de La Saint-Cyrienne et de l'ASCVIC (2012-16), puis président de l'ASCVIC (2020), j'ai activement contribué à la fusion des deux associations (2021). Devenu vice-président de La Saint-Cyrienne, j'ai remis mon mandat en raison de mon départ pour la Corse. Servir La Saint-Cyrienne demeure un engagement.

Chevalier de la Légion d'Honneur et chevalier ONM, Croix de Guerre TOE (citation) et VM (citation).

VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MARS 2026

VOTEZ

À l'occasion de l'assemblée générale (AG) 2026 du 28 mars 2026, les adhérents de *La Saint-Cyrienne* sont amenés à désigner les nouveaux membres du conseil d'administration. Trois possibilités sont offertes aux adhérents en fonction de leur souhait de participer ou non à l'AG :

- **Se rendre à l'assemblée générale et voter personnellement**

- Étant absent, **voter par procuration avant le 16 mars 2026**. Il s'agit de donner procuration à un tiers, adhérent de *La Saint-Cyrienne*, présent à l'assemblée générale, qui vote à la place de l'adhérent absent. Cette procuration (volet 1 au verso) sera adressée par mail (delegue.02@saint-cyr.org) ou par voie postale.
- Étant absent, **voter par correspondance avant le 16 mars 2026**. Ce vote sera adressé par voie postale (volets 1 et 2 figurants au verso).

Le volet 1 sert à vérifier la qualité du votant et à enregistrer, le cas échéant, sa procuration.

Le volet 2 est le bulletin de vote. Il s'agit de cocher les cases correspondants aux candidats choisis. Tous les candidats sont éligibles. Afin de garantir la confidentialité du vote, le volet 2 sera inséré dans une seconde enveloppe qui ne comprendra aucun signe distinctif. Dès réception, celle-ci sera mise dans l'urne après enregistrement du votant. Toute enveloppe comportant un signe distinctif et tout bulletin surchargé, raturé, comportant un signe quelconque, ou comprenant plus de cases sélectionnées que le nombre de candidats entraînera la nullité du vote.

**Le ou les volets sont à renvoyer avant le 16 mars 2026
à *La Saint-Cyrienne* - Assemblée générale
6, avenue Sully Prudhomme 75007 Paris**

**VOIR LES VOLETS 1 ET 2 ET LE COUPON-RÉPONSE POUR LA
PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

VOLET 1

Je soussigné (grade, nom, prénom) :

.....

Années de Promotion :

.....

- Soit donne procuration (mentionnez l'identité de la personne à qui vous donnez procuration).

à (grade, nom, prénom) :

.....

Années de Promotion :

.....

Adressez votre procuration par **e-mail**
(delegate.02@saint-cyr.org)

ou par voie postale à *La Saint-Cyrienne*

- Soit vote par correspondance pour élire
8 administrateurs

avec le coupon ci-contre en cochant les cases

correspondant aux candidats choisis

**Insérez votre bulletin de vote dans une enveloppe
blanche à adresser au siège de l'association (voir
bulletin réponse ci-dessous)**

Date et signature :

VOLET 2



BULLETIN DE VOTE pour le choix des administrateurs

**6, avenue Sully Prudhomme
75007 Paris**

Candidats renouvelés

- ☐ Louis-Christian Jullien (68-70)
- ☐ Marc Théry (69-71)
- ☐ Jean-Jacques Poch (75-77)

Coopté en 2025 & régularisé après l'AG

- ☐ Ludovic Garnier (09-12)

Nouveaux candidats

- ☐ Geoffroy Le Bigot (89-92)
- ☐ Ghislain Gomart (82-85)

Cochez les candidats (tous les candidats sont éligibles) pour lesquels vous votez et insérez ce volet dans une 2^e enveloppe anonyme que vous glisserez dans l'enveloppe d'envoi.

Assemblée générale du 28 mars 2026 et réunion des secrétaires et des délégués de *La Saint-Cyrienne*

Le (grade) Nom : Prénom :

Années de Promotion :

- ☐ Participera à l'assemblée générale, samedi 28 mars à 10h00
- ☐ Participera au buffet, samedi 28 mars à 13h00
- ☐ Participera à la réunion des secrétaires et des délégués, samedi 28 mars à 14h30
- ☐ Volontaire pour être scrutateur

Date et lieu de naissance.....

N° de voiture

- ☐ **Regrette de ne pas pouvoir participer à l'assemblée générale** et envoie son **POUVOIR**
(volet 1)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour assister à l'AG, envoyez votre bulletin de vote ou votre pouvoir au siège à l'adresse :

LA SAINT-CYRIENNE - Assemblée générale
6 avenue Sully Prudhomme
75007 PARIS